

A_2022_15

DP01602421X0014 MONSIEUR GATEAU VINCENT Décision d'opposition tacite

COMMUNE DE
AUSSAC VADALLE

dossier n° DP01602421X0014
date de dépôt : 29/11/2021
demandeur : MONSIEUR GATEAU VINCENT
pour : REHABILITATION : REFECTION TOITURE,
MENUISERIES ET FACADES
adresse terrain : 1 RUE DU FOND DU BOIS -
VADALLE à AUSSAC VADALLE (16560)

Le maire

A

MONSIEUR GATEAU VINCENT

16 RUE DE LA COMBE

16560 AUSSAC-VADALLE

Monsieur,

Vous avez déposé une déclaration préalable pour des travaux concernant la REHABILITATION : REFECTION TOITURE, MENUISERIES ET FACADES, sur un terrain situé 1 RUE DU FOND DU BOIS, VADALLE à AUSSAC VADALLE (16560).

Par courrier en date du 13/12/2021, une demande de pièces complémentaires vous a été adressée. **Vous disposiez d'un délai de trois mois pour fournir ces pièces**, en application de l'article R 423-39 du code de l'urbanisme.

Or, votre dossier n'a pas été complété et votre déclaration préalable fait donc l'objet d'une décision d'opposition tacite.

Il vous appartient par conséquent de déposer une nouvelle demande complète en mairie si vous souhaitez exécuter les travaux prévus.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

A AUSSAC VADALLE, le 12 avril 2022

Le Maire,

M. LIOT Gérard

